**PEM :** Avez-vous un message à faire passer aux paroissiens du Sacré-Cœur ? **Père Jacques** : Je regrette de n'avoir pu être là pour les célébrations de Noël mais je pense à eux et je les aime. Je prie pour eux et demande qu'ils prient pour moi mais aussi pour les prêtres et en particulier les prêtres âgés. Je pense aussi aux personnes isolées et seules que j'aurais dû rencontrer au moment de Noël.

**PEM**: Avez-vous besoin de quelque chose?

**Père Jacques** : Oui, d'une Bible afin de pouvoir m'y référer régulièrement (NDLR : une Bible lui a été apportée depuis cet interview. Il la lit et en est heureux).

Propos recueillis le 5 janvier 2012 par Nathalie BERTRAND



Le Père Jacques BARBIER sur son lit d'hôpital

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT, M. DEBIDOUR.

Contact articles/annonces: hn.bertrand@neuf.fr

Mise en page/Internet: H. CHELLAT — Tirage: M. RELLIER, J. BEYDON.

**Site:** http://sacrecoeur.chez.com

Maison paroissiale: 89, rue Antoine Charial – tél: 04-78-54-86-31 Accueil en période scolaire: du lundi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Messe: samedi à 18h et dimanche à 10h.



## **EDITORIAL**

Le conseil pastoral du 19 janvier 2012 s'est interrogé sur l'attitude des personnes accompagnées par les groupes de la paroisse vis-à-vis de la religion et sur l'image que nous (paroissiens, responsables de groupes) présentons du message du Christ.

Les témoignages des différents responsables de groupes (équipe accueil, équipes baptême, équipe du catéchuménat, aumônerie, scouts, etc.) ont mis en évidence l'éloignement de l'Église des personnes qui s'adressent à eux, mais en soulignant cependant un besoin, parfois ténu mais réel, de mieux connaître la religion catholique, porteuse de valeurs humaines qui sont importantes pour eux.

La réponse à ces demandes n'est pas évidente à exprimer pour les responsables et membres des groupes, car ils doivent faire comprendre à ces personnes qu'une certaine exigence pour progresser dans l'approfondissement de la connaissance du Christ et de son message est nécessaire, tout en ayant une attitude d'accueil et d'écoute bienveillante à leur égard pour les encourager dans leur démarche.

Cette année a également été marquée par une baisse des baptêmes célébrés dans notre paroisse en 2011, au nombre de 36, même si le nombre de préparations reste stable. 6 mariages ont été célébrés, ainsi que 15 funérailles. 77 enfants suivent le catéchisme, grâce à 7 catéchistes.

Henri BERTRAND

# LES ENFANTS DU CATÉCHISME ET LE TÉLÉTHON

Le samedi 3 décembre 2011, 18 enfants du catéchisme de la paroisse du Sacré Cœur, ont participé au Téléthon à la résidence des personnes âgées de « Ma Demeure » rue Maurice Flandin.

Ils ont interprété un extrait du « Petit Prince » et se sont associés à la chorale des personnes âgées pour chanter un chant de Noël.

Ces enfants ont pu vivre un véritable partage avec ces personnes âgées, chacun apportant à l'autre. Aller au catéchisme, c'est être tourné vers les autres, c'est se faire proche de l'autre, c'est donner de l'amour autour de soi comme Jésus a pu le faire au cours de sa vie.

C'est en partant d'un verset d'Isaïe que les enfants ont découvert combien ils étaient aimés de Dieu. « Tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime » Isaïe 43,1

Christine REYT





# DES NOUVELLES DU PÈRE JACQUES BARBIER DEPUIS SON LIT D'HÔPITAL

Paroisse En Marche: Bonjour Père, que vous est-il arrivé?

**Père Jacques**: c'était dans la soirée du 16 décembre, vers 19h40, alors que je me rendais au dernier partage d'évangile du 4<sup>ème</sup> vendredi de l'Avent. Je venais de garer et de verrouiller ma voiture sur le parking à Meyzieu et je m'apprêtais à prendre le tramway. Je me suis ensuite retrouvé dans une ambulance, entouré de plusieurs personnes. Je venais d'être bousculé par une voiture!

Envoyé à Grange Blanche, j'ai subi scanner, radios... et suis resté quelques jours en observation en réanimation. Puis j'ai été transféré au pavillon G1 où je devais rester allongé sauf le buste car j'ai l'épaule et le bassin cassés. C'est le côté droit qui a été touché. J'ai eu un carcan pour l'épaule jusqu'à très récemment. J'ai été transféré ici, à la Clinique des Iris à St Priest le mercredi 28 décembre.

**PEM**: Quel est votre programme de rééducation ?

Père Jacques: Je n'ai pas été opéré mais je ne dois pas faire d'efforts avec l'épaule et la hanche droites. Cela devrait se ressouder avec le temps. J'ai un kiné qui vient tous les jours. Il est aveugle et très délicat. Il me fait travailler la jambe droite jusqu'au genou et en particulier le pied et la cheville. J'essaie aussi de refaire les mouvements qu'il m'indique dans la journée. Je retourne le 31 janvier à Grange-Blanche pour des examens afin de faire le point et de voir l'évolution qui peut être envisagée. Ensuite, il faudra faire la rééducation appropriée pour me remettre à marcher.

**PEM**: Quel regard portez-vous sur l'hôpital?

**Père Jacques**: J'ai été surpris en bien par Grange-Blanche car lors de mes visites j'avais plutôt eu l'impression que c'était l'usine! En fait, j'ai été très bien pris en charge, on s'est bien occupé de moi. Ici, je suis bien soigné et le personnel est attentionné.

**PEM**: Avez-vous le moral?

**Père Jacques**: Oui, j'ai du tonus et un bon moral. Je ne suis pas angoissé. Je me rends compte qu'il faut que je mange pour me maintenir en forme. Je ne souffre pas. J'ai bien sûr quelques douleurs mais celles-ci sont supportables.

**PEM**: Comment vous occupez-vous?

**Père Jacques**: Je lis énormément, on m'a déjà apporté quelques livres et je devrais recevoir La Croix directement ici prochainement. Je profite aussi de cette période où je suis immobilisé, cette période de « retraite imposée » pour prier de façon plus approfondie, pour prier à des intentions complètement oubliées (par exemple mes camarades de classe de l'école primaire, mes collègues de travail...).

**PEM**: Souhaitez-vous des visites?

**Père Jacques**: Oui, bien sûr. J'ai déjà eu des visites de paroissiens du Sacré-Cœur et de St Pierre de Chandieu – Toussieu. J'ai aussi des coups de téléphone de ma famille qui est loin. Ma fille Anne, a pu venir me voir en partant en vacances et à son retour est restée quelques jours chez moi et a pu s'occuper des papiers concernant l'accident.

fie pas ignorance réciproque; nombreux sont les lieux et les occasions de rencontre, de dialogue, tant au plan local que national. Si l'État ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte (art. 2 de la loi de 1905), il se doit d'assurer la liberté de conscience et de garantir le libre exercice des cultes (art. 1). C'est dans le sens de la liberté que la jurisprudence a de façon constante interprété la loi. Récemment le débat sur la laïcité est revenu sur le devant de la scène, en raison de la présence plus nombreuse de citovens de religion musulmane et des questions posées par certaines pratiques minoritaires. Ces débats ne doivent pas stigmatiser les religions dans notre pays au risque d'aboutir à la laïcité la plus fermée, c'est-à-dire celle du refus de toute expression religieuse publique. Certaines pratiques administratives ont montré que ce risque n'est pas illusoire. De même, certaines réactions excessives, dans des débats récents, ont montré que l'intolérance à l'égard de l'Église catholique (et des religions en général) ne constituait pas uniquement des vestiges du passé. Les catholiques n'entendent pas être des citoyens interdits de parole dans la société démocratique. En exprimant ce qu'ils pensent, ils ne vont pas à l'encontre de l'intelligence et de la liberté de jugement de ceux qui ne partagent pas leur foi. Ils souhaitent une application apaisée et ouverte des lois et des règlements qui définissent le pacte laïc de notre commune République.

La contribution complète de la conférence des évêques de France est consultable sur le site internet <a href="www.catholique.fr">www.catholique.fr</a>, (cliquer sur « textes et communiqués », puis sur «Elections : un vote pour quelle société ? » du 3/10/2011)

#### DATES A RETENIR

Le jeudi 9 février 2012 à 20h30 : préparation du carême à la maison paroissiale

Le mardi 20 mars 2012 à 18h00 : action de carême : pain-pomme

Le samedi 12 mai 2012 : sortie paroissiale dans le Vercors.

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT, M. DEBIDOUR — Contact articles/annonces : hn.bertrand@neuf.fr
Mise en page/Internet : H. CHELLAT — Tirage : M. RELLIER, J. BEYDON.

Site Internet: http://sacrecoeur.chez.com

Site Internet de la paroisse du Sacré-Cœur: http://sacrecoeur.chez.com/

### **ANNONCES FEVRIER 2012**

(penser à inscrire les dates de réunions dans l'agenda situé dans la pièce servant à l'accueil)

Mercredi 1 <sup>er</sup> février	20h30 Réunion parents 1ère communion
Jeudi 2 février	<b>20h30</b> Paroisse En Marche (H. BERTRAND 04.78.53.62.14)
Lundi 6 février	20h30 Groupe Confirmation
Mardi 7 février	15h30 Messe à l'EHPAD – Villette d'Or 20h30 Formation Bioéthique
Mercredi 8 février	<b>20h30</b> Groupe Bible (A.M. VIDAL 04.72.33.36.63)
Jeudi 9 février	20h30 Préparation du carême
Mardi 14 février	20h30 Équipe d'Animation Pastorale 20h30 Préparation au baptême (A. BRUN 04.78.54.89.76)
Mardi 21 février	20h30 Formation Bioéthique
Mercredi 22 février	08h30 Messe des Cendres 19h30 Messe des Cendres
Mercredi 29 février	17h00 Réunion de l'équipe Accueil 20h30 Dialogue Autour de la Foi (JM SUSPENE 0478535164)

### **BAPTEMES CELEBRES EN JANVIER 2012**

Néant

# **FUNERAILLES CELEBREES EN JANVIER 2012**

Néant

### **MARIAGES CELEBRES EN JANVIER 2012**

Néant

**Maison paroissiale :** 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31 **Accueil** en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00

et le samedi de 10h00 à 12h00. **Messe :** samedi à 18h00 et dimanche à 10h00.

# LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE NOUS PROPOSE DES ELEMENTS DE DISCERNEMENT POUR LES ELECTIONS DE 2012

De sa contemplation du Christ, l'Église tire une vision cohérente de la personne en toutes ses dimensions, inséparables les unes des autres. Cette vision peut servir de guide et de mesure aux projets qu'une société doit se donner.

### BANLIEUES ET CITÉS

Depuis quelques années, malgré des efforts répétés, certains quartiers et certaines cités deviennent des lieux de violence, de trafics. Plus généralement, certains de leurs habitants s'y trouvent enfermés, ne parvenant pas et parfois ne voulant plus prendre pied dans la société globale. Une politique purement répressive ne saurait suffire ni résoudre les problèmes de fond. Des efforts d'aménagement, notamment de renouvellement de l'habitat et des transports, sont nécessaires. Des initiatives doivent être prises pour aider les habitants à comprendre la société où ils se trouvent et à s'en considérer comme partie prenante. Un certain nombre d'associations jouent un rôle important qui doit être soutenu et encouragé.

#### **ENVIRONNEMENT**

La terre est un don d'amour fait par le Créateur pour que l'homme soit le gérant de ce bien donné. En l'invitant à dominer la terre, Dieu ne l'a pas invité à l'épuiser ou à la détruire. C'est pourquoi l'Église invite la société à promouvoir des modes de vie respectueux de l'environnement et à intégrer cette préoccupation dans le développement économique et social. Les prouesses techniques dont la société est capable sont à encourager si elles sont respectueuses de l'« écologie humaine » (Benoît XVI).

### **ÉCONOMIE ET JUSTICE**

Le travail demeure une nécessité fondamentale pour la structuration de la personne. C'est pourquoi l'objectif de toute politique économique doit être d'offrir à tous ceux qui se présentent, et en particulier aux jeunes, une perspective de travail et une véritable préparation à l'emploi. Une politique économique qui se résoudrait au maintien dans la dépendance vis-à-vis de l'État serait contraire à cet impératif. Les autorités publiques doivent créer les conditions d'une plus grande justice dans la vie économique en veillant à l'équité des salaires, des prix et des échanges.

L'équilibre de la société exige la correction des écarts disproportionnés de richesse. Mais la société ne se limite pas aux échanges économiques. La gratuité qui est à l'œuvre dans la vie associative et culturelle est une des conditions de sa vitalité. L'État doit encourager et faciliter les citoyens à s'engager

financièrement et personnellement dans des associations de tous ordres qui renforcent le tissu social.

## COOPÉRATION INTERNATIONALE ET IMMIGRATION

Le bien commun implique la paix entre personnes et entre nations. Il proscrit l'usage de la force entre les États, sauf dans les situations extrêmes où toute autre solution est impossible. Il appelle un partage des richesses et le développement des actions de coopération. Il passe par des institutions internationales dont le fonctionnement et les actions servent efficacement la dignité des personnes et des peuples. L'Église reconnaît à tout homme le droit d'émigrer pour améliorer sa situation, même s'il est regrettable que tous ne puissent pas survivre dans leurs pays. Mais dans un monde aussi organisé que le nôtre, une régulation des migrations est nécessaire. Elle ne peut pas se réduire à une fermeture protectrice des frontières. Elle doit permettre d'accueillir au mieux ceux qui se présentent, avec respect et sérieux, et en leur offrant une vraie possibilité d'intégration.

#### **EUROPE**

Le projet européen peut être compris de bien des manières. En son origine, il représente un magnifique effort pour assumer l'histoire d'un continent en termes de pardon et de promesse. Dans le monde globalisé où nous vivons, bien des réalités ne peuvent être traitées qu'à cette échelle. Mais la construction européenne appelle des États capables de proposer et de défendre un projet clair, en vue de créer un espace de liberté et de créativité. L'Union européenne est devenue le cadre institutionnel de beaucoup des activités humaines en notre pays. Mais elle agit trop souvent comme une instance administrative et même bureaucratique. Le marché unique est un beau projet dans la mesure où il est sous-tendu par une vision spirituelle de l'homme. Les chrétiens désirent que l'Europe, loin de réduire l'homme à n'être qu'un consommateur sans cesse insatisfait et soucieux de ses droits, permette à ses habitants d'agir de façon responsable, avec les ressources spirituelles, morales, économiques et politiques qui sont les leurs, pour le bien de l'ensemble du monde.

# LAÏCITÉ ET VIE EN SOCIÉTÉ

Dans notre pays, la relation entre l'Église catholique et l'État a été marquée par une histoire difficile et souvent conflictuelle. Cette relation est aujourd-'hui largement apaisée et c'est une bonne chose pour l'équilibre de notre société. Nous vivons dans un régime de séparation – depuis la loi de 1905 – et la laïcité est un principe constitutionnel de la République française. À plusieurs reprises et notamment lors du centenaire de la loi de 1905, l'Église a affirmé accepter le cadre dans lequel nous nous situons. Séparation ne signi-